



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°976-03-24

OBJET :

Approbation du compte administratif 2023

MEMBRES

- EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 9
POUVOIRS : 0

VOTES

- VOIX : 8
POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à onze heures, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Locminé dans les locaux de Centre Morbihan Communauté – sur convocation de son Président, Claude VIET.

Étaient présents : Claude VIET, Sylvette LE STRAT, Daniel AUDO, Michel POURCHASSE, Benoît ROLLAND, Bernard LE BRETON, Joseph LE BOUEDEC, Laurent GANIVET, Guénaël ROBIN

Autres personnes : MORIN Francis, Romain LEURETTE, Yann DUGENET

Secrétaire de séance : Benoît ROLLAND

Date des convocations : 15 mars 2024

Exposé des motifs :

Situation du compte administratif 2023 :

FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023	% réalisé
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	203 127,00 €	136 811,31 €	67%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	203 127,00 €	174 332,86 €	86%
Résultat 2023 :		37 521,55 €	
Résultat antérieur 2022 :		28 795,40 €	
Résultat de clôture 2023 :		66 316,95 €	

INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023	% réalisé
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	141 556,53 €	56 296,00 €	40%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	141 556,53 €	66 609,38 €	47%
Résultat 2023 :		10 313,38 €	
Résultat antérieur 2022 :		109 556,53 €	
Résultat de clôture 2023 :		119 869,91 €	

Monsieur Claude Viet présente le compte administratif chapitre par chapitre.

Le compte administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 66 316,95 €.
- Un excédent d'investissement de 119 869,91 €

Excédent de fonctionnement

Le compte administratif 2023 fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 37 521,55 €. Le résultat antérieur de fonctionnement de 2022, excédentaire de 28 795,40 €, porte l'excédent de fonctionnement à 66 316,95 € à la clôture de l'exercice budgétaire de l'année 2023.

Excédent d'investissement

La situation sur la section investissement est similaire à celle du fonctionnement. Le compte administratif fait apparaître un excédent de 10 313,38 €. Le résultat antérieur d'investissement, excédentaire de 109 556,53 €, porte, là aussi, l'excédent d'investissement à 119 869,91 € à la clôture de l'exercice budgétaire de l'année 2023.

Monsieur Claude Viet désigne Benoit ROLLAND, président de Centre Morbihan Communauté, pour procéder au vote du compte administratif 2023. Monsieur Claude Viet n'a pas pris part au vote en sa qualité de Président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Considérant les motifs exposés ci-dessus ;

→ Après en avoir débattu, le Comité syndical décide :

- D'adopter le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal
- De l'arrêter conformément au tableau présenté
- D'autoriser le Président à engager toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération

Fait à Locminé,
Le 29 mars 2024
Le Président,
Claude VIET

